

Conseil d'école du 28 Juin 2018

Présents : Mme Rouchut (Maire), Mme Pachaud (adjoite chargée des affaires scolaires).
Mmes Buthaud, Desroches, Cany , Soirat, Achard, Mr. Largillière, Grandjean (parents d'élèves).
Mmes Brissard, Martin, Martinez, Mr Martin et Rebérat (Enseignants).
Svenhild Augis, Lucie Lambert (représentants des élèves).
Mme Malardier Sandrine (employée communale)
Excusés : Mme Reyné, M. Chabrely, .M . Longequeue (DDEN).

Sommaire :

- Validation du rapport du conseil d'école du 23 mars 2018
- Modalité de sortie
- Travaux école
- Rentrée 2018-2019
- Fournitures scolaires
- DUER
- Projet école
- Projet Natation

Conseil d'école du 23 mars 2018

- Le compte rendu du conseil d'école du 23 mars 2018 est validé à l'unanimité.

Modalité de sortie

- La mise en place du nouveau règlement est effective depuis avril 2018. Dans les faits peu de changement, mais la responsabilité des enseignants est déchargée, conformément au règlement départemental.
- Les représentants des parents d'élèves souhaitent que les parents d'enfants de plus de 6 ans aient la possibilité d'informer la commune qu'ils n'autorisent pas leurs enfants à sortir seuls de l'école et à rentrer seuls à leur domicile. La commune accepte à condition que cette demande soit effectuée pour l'année et non au cas par cas et va modifier les documents d'inscription en ce sens pour la prochaine rentrée.
- Les représentants des parents d'élèves expliquent leur intervention au bénéfice de la sécurité des enfants. Le directeur soumet la réflexion suivante : « Un excès de sécurisation par les adultes est-il formateur pour la sécurité des enfants ? »
- Les parents d'élèves remarquent que durant la garderie du soir, la porte d'entrée n'est pas fermée à clé et demandent à la commune s'il est possible d'investir dans une télécommande ou d'embaucher un employé communal supplémentaire. Madame la Maire explique que le dispositif actuel ne permet pas l'ajout d'une télécommande et que l'embauche d'un employé communal supplémentaire pour la garderie n'est pas envisageable.
Dans ces conditions, la porte d'entrée pourrait ne pas être fermée à clé. Le directeur informe le conseil que dans certaines écoles, la récupération des enfants ne se fait pas à la carte mais que les parents ne peuvent venir chercher les enfants qu'à des moments fixés à l'avance (exemple toutes les ½ heures). Les parents d'élèves réfléchissent à une telle solution.

•Travaux école

Parking : Les parents rappellent la nécessité citoyenne de respecter les places de parking et l'espace de passage réservé aux piétons. La commune informe que le marché de voirie est signé et que les travaux débiteront après les congés d'été (planning de l'entreprise).
Madame Martinez demande que l'ancienne place handicapée ne soit pas matérialisée en place de parking, car elle gêne les manœuvres des cars.

Mur vert : Parents : « une réfection du mur « vert » est-elle prévue ? La peinture s'effrite de plus en plus. Si non, peut-on trouver une solution alternative ? » La municipalité est consciente de l'état de ce mur, mais les solutions sont limitées. La proposition d'y faire pousser des plantes grimpantes sur treillis est recevable.

Aménagement de la cour : La municipalité informe qu'il n'est pas certain que les travaux d'aménagement de la cour puissent avoir lieu cet été : il ne s'agit pas d'un simple aménagement en surface, il s'avère qu'il faut auparavant traiter le problème des eaux de ruissellement. La municipalité est en attente d'une estimation de ces travaux.

Fontaine à eau : Les parents d'élèves réitèrent la demande effectuée l'an dernier de fontaine à eau, car les toilettes de la garderie ne proposent que de l'eau tiède. L'accès aux toilettes des maternelles compte tenu des heures de ménage n'est pas autorisé. Les parents interrogent la municipalité pour savoir s'il ne serait pas possible de décaler les heures de ménage qui pourraient s'effectuer après le départ des enfants. Mme PACHAUD précise qu'elle ne souhaite pas décaler les horaires des employées du ménage, qui sont là depuis le matin et que cela obligerait à repartir puis revenir après 18h30. Dans certaines écoles, les enfants ont accès aux locaux après les heures de ménage ; l'essentiel étant que les locaux soient nettoyés une fois par jour. Madame PACHAUD précise qu'un technicien devait passer ce jour pour examiner ce problème de température de l'eau.

Calendrier scolaire (zone A)

Pré rentrée : 31 août

Rentrée des élèves : 3 septembre

Toussaint : du 20 octobre au 5 novembre au matin.

Noël : du 22 décembre au 7 janvier 2019 au matin

Hiver : du 16 février au 4 mars

Printemps : du 13 avril au 29 avril

Ascension : du mercredi 29 mai au 3 juin au matin

Été : le 6 juillet 2019

Organisation pédagogique

| | |
|-----------------------------------|------------------|
| Classes Maternelles | |
| Classe de Karine Martin | 16 PS + 6 MS |
| Classe de Nadège Martinez | 13 MS + 9GS |
| Effectif total maternelle | 44 élèves |
| Classes élémentaires | |
| Classe d'Emmanuelle Brissard | 13 CP + 9 CE1 |
| Classe de Fabien Martin | 21 CE2 + 7 CM1 |
| Classe de Michel Rebérat | 13 CM1 + 15 CM2 |
| Effectif total élémentaire | 78 élèves |

Effectif total de l'école : 122 élèves

La répartition des élèves par classe sera affichée quelques jours avant la rentrée

Organisation pédagogique : Pendant le temps de sieste, les élèves de MS et GS seront regroupés 2 après-midis par semaine, et mis sous la responsabilité d'une seule enseignante. Ainsi, en alternance, Mesdames Martinez et Martin enseigneront l'histoire et la géographie aux élèves de CM1 qui seront eux aussi regroupés.

La salle de classe de Madame Brissard sera également déplacée ; elle intègrera le bâtiment du haut.

Mouvement du personnel

- Suite à la fermeture d'une classe, Madame Stienne-Amory perd son poste. Elle est nommée à titre provisoire à l'école maternelle de Feytiat
- Catherine Rondeau AVS quitte le département.
- Monsieur Cédric Pusset obtient le bloc 609 des titulaires remplaçants de secteur. Il déchargera le directeur les mardis.
- Monsieur Christophe Brunot est nommé à l'école de Blanchot.

Fournitures scolaires :

La municipalité attribue un budget de 51 € par élève par an, pour l'achat des fournitures scolaires, comprenant l'achat de matériel scolaire, cahiers, classeurs, manuels, matériels pédagogiques, ainsi que pour les fournitures administratives.

La liste des fournitures scolaires demandées aux familles est présentée au conseil d'école. (voir annexe)

DUER (document unique des risques)

Les enseignants ont présenté au mois de novembre leurs remarques :

Remarques adressées à la municipalité :

- Risques électriques : (multiprises)
- Risques liés à l'éclairage (accès parking enseignant l'hiver)
- Risques liés aux circulations (portes anti pince doigts)
- Risques routiers (terrain de sport- route)
- Risques liés aux équipements de travail (salle de classes trop petites, salle des profs trop petites, rangement salle des profs, panne de chauffage, miroir maternelle,
- Risques liés aux ambiances thermiques (température inadaptée petit atelier)
- Risques liés au manque d'hygiène (ménage pas assez approfondi)
- Risques (nuisances liées aux bruits) : VMC
- Locaux mal adaptés (baie de brassage informatique mal placée)

Autres remarques : Le VPI de la classe de MS/GS installé en septembre 2017 ne fonctionne pas malgré les interventions nombreuses du technicien. De plus, le câblage pour permettre l'accès internet de l'ordinateur du VPI reste à revoir.

Le vidéoprojecteur du TBI du hall est très peu lisible. Le TBI n'est pratiquement plus utilisé. La commune pense à son changement mais cela dépendra du budget nécessaire pour financer le réseau informatique de la mairie qui est une priorité.

D'autres remarques sont adressées à l'Inspection Académique, comme le manque de remplaçants, la surcharge de travail des directeurs d'école

Projet Fresque :

Les parents d'élèves soulignent la qualité du travail effectué et la beauté du rendu final.

Projet d'école 2018-2022

Le directeur présente le projet d'école 2018-2022.

Dans l'analyse, les éléments de satisfaction sont les résultats en Orthographe, numération, opération, la maîtrise de la langue, autonomie, capacité de travail en groupe, le bon climat scolaire ; les points négatifs notés sont les difficultés de concentration, et la baisse de compréhension en lecture.

Compétences prioritaires et mises en œuvre au Cycle 1.

Maitrise du langage, acquérir un vocabulaire plus riche

Compétences prioritaires et mises en œuvre au Cycle 2 et 3.

Apprendre à s'exprimer devant le groupe, amélioration de la langue orale, améliorer ses écrits, raisonner logiquement

Objectifs d'amélioration prioritaires : Améliorer les résultats des élèves et augmenter leur plaisir d'apprendre, le plaisir de lire (créer une boîte à livres), maintenir le climat scolaire actuel (continuer nos actions : décroisement, projets communs, travailler ensemble, dialogue avec nos partenaires, qualité de l'information...)

Projet éducatif artistique et culturel

Poursuivre l'ouverture culturelle : Concerts JMF, Musée, Réalisation artistique, Ecole et cinéma

Nouveau projet : Réaliser un jardin sciences et art,

Parcours éducatif et de santé

Améliorer les règles d'hygiène et de vie des élèves :

Semaine du goût et projet nutrition

Propreté corporelle

Sensibiliser aux risques des écrans (la baisse de concentration en classe est visible pour les enfants se retrouvant devant de nombreux écrans au cours de la journée, (télé, ordinateur, tablette, Smartphone, console de jeux). L'idée est de sensibiliser les parents de ces dangers et de proposer une opération « semaine sans écran »

Parcours citoyen

- Former la génération 2024 → l'école de Saint Paul est l'école de l'Académie choisie pour être préfigurée pour la labellisation → génération 2024 (lié aux Jeux olympiques)
- Conseil des enfants, vie démocratique à l'école
- Apprendre à porter secours
- Commémorations, semaine de l'histoire

Projet Natation :

L'école dispose de 2 créneaux pour l'enseignement de la natation à l'AquaNoblat

- Un créneau le jeudi matin au premier trimestre.
- Un créneau le mardi après-midi au troisième trimestre

Les enseignants, comme les familles sont très satisfaits de cette activité. Les progrès des enfants sont remarquables et l'organisation de l'Aqua'Noblat permet aux enfants d'entrer tout de suite en action.

Cependant, l'école connaît quelques difficultés d'organisation :

- Les classes de Fabien Martin et Michel Rebérat iront à l'Aquanoblat le jeudi matin au premier trimestre, mais ces 2 classes ont des effectifs chargés (56 élèves à ce jour), alors qu'il n'y a au maximum que 59 places dans le car. Les adultes qui nous accompagnent pourraient être amenés à prendre leur véhicule.
- Les classes d'Emmanuelle Brissard (CP/CE1) et Nadège Martinez iront également à la piscine le mardi après-midi au troisième trimestre.
- L'école recherche des personnes pour aider à l'encadrement. Pour cela, il est nécessaire d'être agréé. Le passage de l'agrément se déroulera le vendredi 14 septembre à Saint Léonard à 14h, mais d'autres sessions auront lieu dans d'autres piscines. **Sans accompagnateurs agréés suffisants en nombre, les séances de natation ne pourront pas avoir lieu.**
- Séance du jeudi matin :

| | | | | |
|------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| 13 sept | 20 sept | 27 sept | 04 octobre | 11 octobre |
| 18 octobre | 08 novembre | 15 novembre | 22 novembre | 29 novembre |

- Séance du mardi après midi

| | | | | |
|----------|----------|----------|---------|---------|
| 02 avril | 09 avril | 30 avril | 7 mai | 14 mai |
| 21 mai | 28 mai | 4 juin | 11 juin | 18 juin |

Autre :

Mme Le Maire remet une somme de 55€ à M.Rebérat : lors de l'exposition de peinture de la fête de l'âne, Mr Laduranty a réalisé un tableau qu'il a souhaité mettre aux enchères au profit d'une association communale. Les élus de la commission culture avaient choisi la COOP USEP de Saint-Paul

Hélène Buthaud
secrétaire de séance

Fabien Martin
secrétaire de séance:

Michel Rebérat
directeur d'école